

CPLN

Crédit de 4,2 millions demandé pour le transfert



Le Conseil d'Etat demande un crédit de 4,2 millions de francs pour le transfert de filières du CPLN de Neuchâtel au Cifom du Locle. Celui-ci devrait avoir lieu à la rentrée 2012 (notre édition du jeudi 8 avril), date à laquelle les filières intégreraient l'actuel bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs. Economie? 450 000 fr. par an, selon l'exécutif. /comm

Source : L'Express/L'Impartial
via www.ArclInfo.ch
16.04.10 | 07:23

Neuchâtel, le 16 avril 2010/alk